

OC SANTE

Société anonyme au capital de 1.530.000 euros
Siège social : CENTRE MEDICAL ODYSSEUM
194, Avenue Nina Simone, CS 19537
34960 MONTPELLIER Cedex 2
RCS MONTPELLIER B 454 800 426

(La « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 3 AVRIL 2026**

L'an deux-mille vingt-six,
Le 3 avril,

Le conseil d'administration s'est réuni, au siège social, sur convocation de son Président (le « **Conseil d'Administration** »).

Sont présents ou représentés

- Monsieur Max Ponceillé, président du conseil d'administration,
- Monsieur François Hüe, administrateur,
- Monsieur Guillaume Ponceillé, administrateur,
- Monsieur Benoît Ponceillé, administrateur,
- Madame Bérengère de Crozals, administrateur,
- Madame Marie-Ange de Crozals, administrateur,
- Madame Martine Hüe, administrateur,
- Monsieur Henri de Crozals, administrateur,
- Madame Estelle Laurin, administrateur,
- Madame Delphine Duplan, administrateur,
- Madame Marie Bohl, administrateur,
- Madame Coralie de Clerck, administrateur,

En conséquence, les administrateurs présents ou représentés représentant plus de la majorité des membres en fonction, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

[...]

Le Président de séance rappelle que chaque administrateur a reçu le rapport du Directeur général et que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1. Nomination de Benoît Ponceillé en qualité de Directeur général délégué
2. [...]
3. [...]

PREMIERE DECISION : NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Directeur général rappelle les discussions tenues lors du conseil d'administration du 14 juin 2024 sur l'intérêt et les avantages pour le groupe de médicaliser sa gouvernance et du courrier du Président.

Il rappelle que lors de ce conseil d'administration, les administrateurs avaient donné leur accord à l'unanimité pour la création d'un mandat de directeur général délégué médical et de repousser la nomination d'un directeur général délégué médical à la venue de Benoît Ponceillé.

Dès lors, les membres du Conseil d'administration,

- (i) **Décide** de nommer M. Benoît Ponceillé en qualité Directeur général délégué.

Monsieur Benoît Ponceillé sera en charge du secteur médical.

- (ii) **Décide** de donner les pleins pouvoirs au Directeur général en vue de signer le mandat social de M. Benoît Ponceillé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le présent extrait a été signé et certifié conforme par le Président du Conseil d'administration et Monsieur Benoît PONSEILLE

Le Président du Conseil d'administration

Monsieur Max Ponceillé

Président

Max Ponceillé

Monsieur Benoît PONSEILLE

*« Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur général délégué »*

*bon pour acceptation de fonctions de Directeur
général délégué*

Benoît Ponceillé